



2 avril 2012 **Procès-verbal de la séance ordinaire** du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **lundi 2 avril 2012** à 20h00 à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents : M. Gilles Marchand, maire
 Mme Sylvie Gélinas
 M. Christian Morrissette
 Mme Lise Dubuc
 M. Sébastien Laurin
 M. Luc Richard

Était absent : M. Étienne Veilleux

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette ainsi que l'inspecteur en bâtiments, monsieur Normand Champagne, étaient également présents.

2012-04-84. Ouverture de la session

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20h00.

2012-04-85. Constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

2012-04-86. Adoption de l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2012
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2012
6. Liste des comptes payés

7. Liste des comptes à payer
8. Entente de loisirs pour non-résidents avec la Régie Intermunicipale des loisirs de Daveluyville pour l'année 2012
9. Autorisation de signature du protocole d'entente pour le MADA
10. Achat de deux paniers de basketball
11. Reddition de comptes pour la politique familiale
12. Orientations et décisions concernant les points d'eau
13. Approbation du règlement d'emprunt de la Régie Incentraide pour l'achat de deux camions incendie
14. Carrefour d'entraide bénévole
 - 14.1 Invitation à la conférence de presse pour le Lancement de la Semaine de l'Action bénévole
 - 14.2 Proclamation de la *Semaine de l'Action bénévole* 15 au 21 avril
15. Travaux d'aménagement des douches : procédures pour le respect du plan soumis
16. Avis de motion pour la modification du plan d'urbanisme relativement aux dispositions relatives aux stations-services
17. Avis de motion pour la modification du règlement de zonage relativement aux dispositions relatives aux stations-services
18. Correspondance générale
 - 18.1 Invitation au souper-encan au profit de l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source
 - 18.2 Invitation à l'assemblée générale annuelle de Tourisme Centre-du-Québec
 - 18.3 Invitation à l'assemblée générale annuelle de la Mutuelles des Municipalités du Québec
19. Affaires nouvelles
20. Période de questions
21. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrisette**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique Affaires nouvelles.

2012-04-87. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mars 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2012-04-88. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 mars 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que celui-ci soit adopté tel que soumis.

2012-04-89. Liste des comptes payés

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses suivantes ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210."

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce deuxième jour du mois d'avril de l'an deux mille douze.

Mélisa Morissette, secrétaire-trésorière

LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 13 AU 31 MARS 2012

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Home Depot	Intérêts	8.91 \$
Gesterra	Ajustement de carburant 2011	1 786.59 \$
Gesterra	Tonnage éco-centre	61.82 \$
Gesterra	Services résidentiels janvier	5 921.40 \$
Gesterra	Calendriers 2012	344.93 \$
Gesterra	Traitement des matières janvier	1 925.34 \$
Gesterra	Conteneurs février	683.63 \$
Gesterra	Conteneurs janvier	718.08 \$

Gesterra	Traitement des matières décembre	1 657.20 \$
Gesterra	Services résidentiels février et indexation	6 251.54 \$
Caisse Desjardins		
Princeville	Enveloppes de dépôt	35.64 \$
Hydro-Québec	Centre récréatif	1 617.13 \$
Koodo Mobile	Ligne Info-Loisirs	67.32 \$
TOTAL :		21 079.53 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter tous les comptes payés pour un montant de 21 079.53 \$.

2012-04-90. Liste des comptes à payer

Liste des comptes à payer du 13 mars au 2 avril

Fournisseur/description	Montant	Total
ANGELO VALLIÈRES		
DEFRICHER LIGNE ELECTRIQUE		50.00 \$
AUGER B.C SECURITE INC.		
ALARME INCENDIE	23 109.97 \$	
ALARME VOL	11 641.22 \$	
AJOUT PANNEAU BUREAU	750.79 \$	
AJOUT CONTACT PORTE	213.85 \$	
	35 715.83 \$	
BUROPRO		
PAPIER		136.18 \$
C.D.E.SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD		
CONTRIBUTION		23 282.39 \$
CSST		
AJUSTEMENT 2011		663.59 \$
ENTREPRISES R.M. PEPIN INC.		
Contrat de déneigement 2011-2012	16 851.32 \$	
CHARGEMENT NEIGE CENTRE RECREATIF	267.32 \$	
NETTOYAGE FOSSES, RG ST-FRANCOIS, RG SMITH, NIVELAGE	1 713.13 \$	
REPARATION DEGEL RANG 10	6 938.74 \$	
DENEIGEMENT ROUTE DES 4 COMTES	4 417.54 \$	
	4 417.54 \$	

		30 188.05 \$
ETIENNE VEILLEUX		
DEPLACEMENT FORMATION MANSEAU		17.19 \$
FILETS NAD'S NETS		
INSTALLATION FILETS TERRAIN DE BALLE		195.46 \$
FRANCOISE LAFOND		
RECOMPENSE BIBLIOTHEQUE		35.00 \$
GABRIELLA GOUPIL		
RECOMPENSE BIBLIOTHEQUE		55.00 \$
GARAGE P. BEDARD & FILS INC.		
PNEUS		738.43 \$
HAMEL PROPANE INC.		
PROPANE SURFACEUSE		32.16 \$
HOME HARDWARE		
PRELART, POMPES	650.74 \$	
COUTEAU A TUYAU	24.14 \$	
MODIFICATION BUREAUX	74.94 \$	
SEL A GLACE	9.27 \$	
	<hr/>	759.09 \$
INFOTECH		
SOUTIEN TECHNIQUE	32.76 \$	
MODIF PATRON FIBRE OPTIQUE	132.22 \$	
	<hr/>	164.98 \$
J.U. HOULE LTEE		
ASPHALTE FROIDE		548.43 \$
JAEL LEPINE		
RECOMPENSE BIBLIOTHEQUE		61.50 \$
JOSEE FORTIER		
RECOMPENSE BIBLIOTHEQUE		208.16 \$
LA COOP DES APPALACHES		
HUILE A CHAUFFAGE		868.51 \$
LAURA NAULT		
RECOMPENSE BIBLIOTHEQUE	55.00 \$	
ECHANGE	41.50 \$	
	<hr/>	96.50 \$
M.R.C. D'ARTHABASKA		
quote-part 2012		12 122.00 \$
ME CLAUDE CARON, AVOCAT		
HONORAIRES DOSSIER 15594		1 501.86 \$
MÉLISA MORISSETTE		

FRAIS DE DEPLACEMENT QC FORMATION	76.50 \$	
CONTRATS		
REMB. ACTIVITE Pâques DOLLO	42.54 \$	
REMB CHOCOLAT ACT Pâques	48.41 \$	
REMB. PANIERS Pâques	19.44 \$	
		186.89 \$
MYRIAM MICHAUD		
RECOMPENSE BIBLIOTHEQUE		208.16 \$
PCO SERVICES CORPORATION		
CONTRÔLE PARASITAIRE		49.74 \$
PITNEY BOWES OF CANADA LTD		
LOCATION BALANCE		51.56 \$
PORTES DE GARAGE LSMV		
REPARATION PORTE GARAGE SURFACEUSE	93.02 \$	
AJOUT PHOTOCELLE PORTES CASERNE	1 100.61 \$	
		1 193.63 \$
PRO LOCATION INC.		
LOCATION COUPE-TUILE MODIF BUREAUX		27.32 \$
REGIE INTERMUNICIPALE INCENTRAIDE		
QUOTE-PART 2012-03		8 861.86 \$
SERVICE SANITAIRE AEL		
PREPARATION DEMOLITION SS, BUREAUX, MENAGE, ALARME		1 195.74 \$
SM CANADA		
TROUSSE PREMIERS SOINS		120.70 \$
TRIM-LINE DES BOIS-FRANCS		
LETTREGE CHANDAILS		209.25 \$
Vitrierie Vaillancourt inc.		
MODIFICATION PORTES BARRES-PANIQUES ASSURANCES		2 326.11 \$
		TOTAL : 121 871.27 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant de 121 871.27 \$.

Lise Dubuc enregistre sa dissidence.

2012-04-91. Entente de loisirs pour non-résidents avec la Régie Intermunicipale des loisirs de Daveluyville

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne peut dispenser certaines activités de loisirs sur le territoire de Saint-Louis-de-Blandford;

CONSIDÉRANT la possibilité de signer une entente avec la Régie des Loisirs de Daveluyville pour l'année 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

1. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer au nom de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford une entente avec la Régie des Loisirs de Daveluyville ;
2. Que cette entente précise que les résidents de Saint-Louis-de-Blandford devront acquitter eux-mêmes directement à la Régie des Loisirs de Daveluyville la portion de la facture qui n'est pas payée par la Municipalité.
3. Que par la suite, *sur réception de la facturation émise par la Régie des loisirs de Daveluyville, la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford remboursera à la RÉGIE cinquante pourcent (50%) de la somme des frais supplémentaires exigés pour les activités qui ne sont pas dispensées sur le territoire de Saint-Louis-de-Blandford en n'excédant toutefois pas les montants suivants :*
 - 3.1 Trente-sept dollars et cinquante (37.50\$) par inscription ou cinquante dollars (50.00\$) familial par activité de sport sur glace.
 - 3.2 Quinze dollars (15.00\$) par inscription ou vingt-cinq dollars (25.00\$) familial par activité estivale extérieure produite, par la RÉGIE et/ou ses organismes accrédités pour l'année 2012.
 - 3.3 Que les autres activités non assimilées au point 3.1 et 3.2 devront être analysées par le Conseil municipal pour approbation.

2012-04-92. Autorisation de signature du protocole d'entente pour le MADA

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser la directrice générale, Méliisa Morissette, à signer le protocole d'entente entre la Municipalité et le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 2.1 du Programme d'Infrastructures Québec-Municipalités pour le dossier numéro 556002.

2012-04-93. Achat de deux paniers de basketball

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser l'achat de deux paniers de basketball au montant de 399,99 \$ chacun, taxes en sus.

2012-04-94. Reddition de comptes pour la politique familiale

Dépenses	Budget approuvé par le ministère	Total
salaires et frais d'encadrement	13 700.00 \$	15 345.00 \$
salaires personnel municipal	3 700.00 \$	3 700.00 \$
photocopies	689.00 \$	952.17 \$
poste et messagerie	863.00 \$	148.73 \$
frais de communication	225.00 \$	225.00 \$
frais de déplacements	895.00 \$	875.75 \$
frais de réunion	1 750.00 \$	1 451.83 \$
frais de salle	1 800.00 \$	1 800.00 \$
frais de garde et animation	375.00 \$	- \$
graphisme	1 975.00 \$	1 975.00 \$
frais de lancement	550.00 \$	
impression des politiques	2 575.00 \$	1 869.60 \$
colloque	100.00 \$	45.10 \$
divers	303.00 \$	- \$
total	29 500.00 \$	28 388.18 \$
contribution de la municipalité		4 388.18 \$
subvention par le MFA		24 000.00 \$
subvention déjà réclamée au MFA		12 000.00 \$
subvention à réclamer au MFA		12 000.00 \$
dépenses assumées par la CDEBF		22 085.91 \$
Montant déjà versé		12 000.00 \$
Solde à payer à CDEBF		10 085.91 \$

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 10 085.91 \$ pour le remboursement des frais déboursés par la Corporation de développement économique des Bois-Francs et de réclamer une somme de 12 000.00 \$ au Ministère de la Famille des aînés (MFA) en remboursement des frais payés.

2012-04-95. Orientations et décisions concernant les points d'eau

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité s'engage à :

- Élaborer et mettre en place un programme d'évaluation et de suivi des points d'eau déjà utilisés sur le territoire ;
- Vérifier le potentiel d'aménagement et procéder à l'implantation et à l'entretien de prises d'eau sèches pour des points d'eau déjà utilisés ;
- Vérifier le potentiel d'aménagement et procéder à l'implantation et à l'entretien de nouvelles prises d'eau sèches ;
- Installer des panneaux de signalisation adéquats à tous les points d'eau ;
- Cartographier les points d'eau et fournir une copie de la carte à jour au SSI à tous les services potentiellement appelés à intervenir en entraide sur le territoire ;
- Conclure des ententes officielles pour l'entretien des accès et l'utilisation de points d'eau situés sur des terrains privés par la municipalité.

2012-04-96. Approbation du règlement d'emprunt de la Régie Incentraide pour l'achat de deux camions incendie

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'approuver le règlement d'emprunt numéro 12-03-507 tel que soumis par la Régie Incentraide pour une dépense de 600 000 \$ par cette dernière relativement à l'achat de deux véhicules incendie.

2012-04-97. Carrefour d'entraide bénévole

2012-04-97.1. Invitation à la conférence de presse pour le Lancement de la Semaine de l'Action bénévole

Dépôt d'une invitation à assister à la conférence de presse pour le lancement de la Semaine de l'Action bénévole. Le Conseil prend acte.

2012-04-97.2. Proclamation de la Semaine de l'Action bénévole 15 au 21 avril

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la générosité, l'énergie et les compétences des bénévoles continuent d'être l'une des plus belles ressources naturelles ainsi qu'une force essentielle à nos communautés ;

CONSIDÉRANT QUE pour bâtir une société juste et équitable pour tous et pour toutes, nous devons travailler ensemble, dans le respect et la coopération ;

CONSIDÉRANT QUE les bénévoles et les groupes bénévoles et communautaires sont de plus en plus considérés comme des partenaires importants des gouvernements et des entreprises quand il s'agit de bâtir des communautés fortes et épanouies ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité serait privée de nombreux services et activités sans l'appui et la contribution des bénévoles ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens et citoyennes de notre municipalité bénéficient du bénévolat ;

CONSIDÉRANT QU'il est de mise pour tous les citoyens et les citoyennes de montrer leur reconnaissance à toutes ces personnes bénévoles qui contribuent à l'épanouissement et à la vitalité de la Municipalité de St-Louis-de-Blandford ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Morrissette, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité proclame par la présente que la semaine du 10 au 16 avril sera la «Semaine de l'action bénévole» dans notre municipalité en 2012 et que le conseil municipal invite tous les citoyens et toutes les citoyennes à nous aider afin de maintenir et renouveler l'esprit du bénévolat de notre municipalité.

2012-04-98. Travaux d'aménagement des douches : procédures pour le respect du plan soumis

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité a octroyé un contrat de construction pour l'aménagement de deux douches ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a remis un plan modifié à l'entrepreneur pour modifier l'emplacement des éléments contenus sur le plan ;

CONSIDÉRANT que les éléments du plan comprennent deux douches, chacune assortie d'une salle d'habillage ;

CONSIDÉRANT qu'après l'installation des douches, la Municipalité a constaté que les salles d'habillage n'avaient pas été construites et a demandé à l'entrepreneur de suspendre les travaux ;

CONSIDÉRANT que l'espace était suffisant pour que tous les éléments du plan puissent être intégrés dans le nouvel espace ;

CONSIDÉRANT que les instructions relatives à l'emplacement modifié avaient été données verbalement à l'entrepreneur ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de mandater Me Claude Caron pour les procédures afin assurer la concordance entre le plan soumis et les travaux à réaliser.

2012-04-99. Modification du règlement de zonage numéro 194 relativement aux dispositions sur les stations-services

2012-04-99.1. Avis de motion

Luc Richard donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin de :

- modifier le plan de zonage afin de permettre la création de la zone « C-1 » à même une partie de la zone « R-13 » à proximité de la sortie 228 de l'autoroute 20;
- ajouter des dispositions relatives aux usages et aux normes d'implantation pour la nouvelle zone C-1 et autoriser les usages station-service, restaurant et dépanneur.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-04-99.2. Adoption du 1er projet de règlement no 267 modifiant le règlement de zonage numéro 194

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le projet du règlement de zonage n° 2012-267.

Le présent projet de règlement n° 2012-267 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin de :

- modifier le plan de zonage afin de permettre la création de la zone « C-1 » à même une partie de la zone « R-13 » à proximité de la sortie 228 de l'autoroute 20;
- ajouter des dispositions relatives aux usages et aux normes d'implantation pour la nouvelle zone C-1 et autoriser les usages station-service, restaurant et dépanneur.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 7 mai 2012, à 19 h 10, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2012-04-100. Modification du plan d'urbanisme relativement aux dispositions sur les stations-services

2012-04-100.1. Avis de motion

Luc Richard donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

De créer l'aire d'affectation commerciale à proximité de la sortie 228 de l'autoroute 20;
Les usages autorisés dans l'aire d'affectation commerciale seront : station-service, restaurant et dépanneur.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-04-100.2. Adoption du 1er projet de règlement no 268 modifiant le plan d'urbanisme

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le projet du règlement modifiant le plan d'urbanisme n° 2012-268.

Le présent projet de règlement n° 2012-268 aura pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin :

- De créer l'aire d'affectation commerciale à proximité de la sortie 228 de l'autoroute 20;
- Les usages autorisés dans l'aire d'affectation commerciale seront : station-service, restaurant et dépanneur.

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 7 mai 2012, à 19 h00, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2012-04-101. Correspondance générale

2012-04-101.1. Invitation au souper-encan au profit de l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source

Dépôt d'une invitation à participer au souper-encan au profit de l'Association des familles monoparentales ou recomposées La Source. Le Conseil prend acte.

2012-04-101.2. Invitation à l'assemblée générale annuelle de Tourisme Centre-du-Québec

Dépôt d'une invitation à participer à l'assemblée annuelle de Tourisme Centre-du-Québec. Le Conseil prend acte.

2012-04-102. Affaires nouvelles

2012-04-102.1. Dépôt d'un projet pour l'an un du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité autorise la présentation d'un projet d'aménagement d'une salle pour les aînés, un terrain de pétanque, un terrain de fers et un sentier pédestre avec gazebo en forêt dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA), qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continus du projet, que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette, soit autorisée à signer tout document relatif au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA) et que Sylvie Gélinas soit la responsable du dossier *aînés* de la Municipalité.

2012-04-102.2. Adjudication d'un contrat de marquage de la chaussée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'octroyer un contrat pour le marquage de la chaussée à Marquage et traçage du Québec pour un montant taxes en sus par kilomètre de 159 \$ en 2012 et 165 \$ en 2013 et 2014.

2012-04-102.3. Adjudication d'un contrat de rapiéçage

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'octroyer un contrat pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux pour le rapiéçage des chemins à Pavage Veilleux pour un montant taxes en sus par tonne de 112 \$ en pose mécanique et 181 \$ en pose manuelle.

2012-04-102.4. Adjudication d'un contrat de fauchage et débroussaillage

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Luc Richard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'octroyer un contrat de fauchage et de débroussaillage des abords des routes pour l'année 2012 à Michel Leblanc pour un montant de 5 610.28 \$ taxes en sus.

2012-04-102.5. Modification du plan d'urbanisme relativement à l'usage autodrome

Avis de motion

Luc Richard donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de créer l'aire d'affectation agricole d'une zone afin d'ajouter l'usage récréatif autodrome.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-04-102.6. Modification du règlement de zonage numéro 194 relativement aux dispositions d'un usage autodrome dans la zone agricole

Avis de motion

Luc Richard donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser l'usage autodrome dans une zone agricole et de spécifier les dispositions relativement à cet usage.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-04-102.7. Modification du règlement de zonage numéro 194 relativement aux dispositions sur les éoliennes

Avis de motion

Luc Richard donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin d'ajouter des dispositions relatives aux éoliennes.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2012-04-102.8. Invitation à l'assemblée annuelle de la Mutuelle des Municipalités du Québec

Dépôt d'une Invitation à l'assemblée annuelle de la Mutuelle des Municipalités du Québec. Le conseil prend acte.

2012-04-103. Période de questions

2012-04-104. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Sylvie Gélinas**, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'assemblée soit levée à 20h55.

Gilles Marchand, maire

Mélisa Morissette
Directrice générale et secrétaire-trésorière